

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 décembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1640)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 85

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 3**ÉTAT B***Mission « Egalité des territoires »*

I- Modifier ainsi les ouvertures d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
	(majorer les ouvertures)	(minorer les ouvertures)
Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables	0	- 37 000
Aide à l'accès au logement	0	0
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	0	0
Politique de la ville	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'égalité des territoires, du logement et de la ville	0	0
TOTAUX	0	- 37 000
SOLDE	- 37 000	

II- Modifier ainsi les annulations d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
	(majorer les annulations)	(minorer les annulations)
Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables	12 000	0
Aide à l'accès au logement	0	0
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	0	0
Politique de la ville	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'égalité des territoires, du logement et de la ville	0	0
TOTAUX	12 000	0
SOLDE	12 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Réimputation de crédits.